

**MAB France**

**RAPPORT D'ACTIVITE  
2015**



Réserves de  
**BIOSPHERE**



# SOMMAIRE

---

<b>Un comité MAB France en transition.....</b>	<b>3</b>
<b>Renforcer le réseau des Réserves de biosphère françaises .....</b>	<b>4</b>
Nouvelle Réserve de biosphère .....	5
Examens périodiques.....	5
Réserves de biosphère en projet.....	6
<b>Animer le réseau des Réserves de biosphère françaises .....</b>	<b>6</b>
Rencontre annuelle des Réserves de biosphère.....	6
<b>Dispositifs pour mobiliser et accompagner les acteurs socio-économiques vers plus de soutenabilité.....</b>	<b>7</b>
Eco-acteurs et chartes d'engagement .....	7
Trophées des Réserves de biosphère françaises.....	7
<b>Education – formation .....</b>	<b>8</b>
Groupe pédagogie .....	8
Enseignement supérieur.....	9
<b>Gérer durablement la forêt : le groupe forêt des Réserves de biosphère. ....</b>	<b>9</b>
<b>Promouvoir et organiser la recherche dans les Réserves de biosphère : le groupe recherche.....</b>	<b>10</b>
<b>Faire connaître les Réserves de biosphère : le groupe communication .....</b>	<b>10</b>
www.mab-france.org.....	10
La lettre de la biosphère.....	10
<b>Contribuer au réseau mondial des Réserves de biosphère – coopération .....</b>	<b>11</b>
<b>Participer aux politiques et activités de conservation, gestion, aménagement du territoire, recherche, éducation .....</b>	<b>12</b>

# Organisation du MAB France

---

## Un comité MAB France en transition

Le comité français du MAB a été créé en 1971 dès le lancement du Programme MAB par l'Unesco. Depuis sa création, il est placé sous l'égide de la Commission française pour l'Unesco. La gestion financière du comité était assurée par l'Association nationale pour l'Education, la Science et la Culture (ANESC), support juridique de la Commission nationale française pour l'UNESCO, jusqu'à fin novembre 2014. Cette association support a été dissoute et ses activités transférées à une nouvelle association nommée Commission nationale française pour l'UNESCO à partir du 1er décembre 2014. Son nouveau président a souhaité ne pas poursuivre la gestion administrative et financière du Comité français du programme MAB.

L'association MAB France a donc été constituée courant 2015, en vue d'une opérationnalité complète en 2016. Elle a vocation à regrouper le réseau français des Réserves de biosphère et ses parties prenantes, chercheurs, personnalités et institutions, pour promouvoir le MAB en France. Elle a été constituée en veillant aux principes suivants :

- Être une plate-forme ouverte et inclusive, ouverte aux élus, entreprises, ONG et fondations et au public
- Augmenter l'autonomie de gestion et de décision du MAB
- Augmenter sa visibilité et sa lisibilité
- Conserver la réactivité et la souplesse
- Eviter la gestion de fait

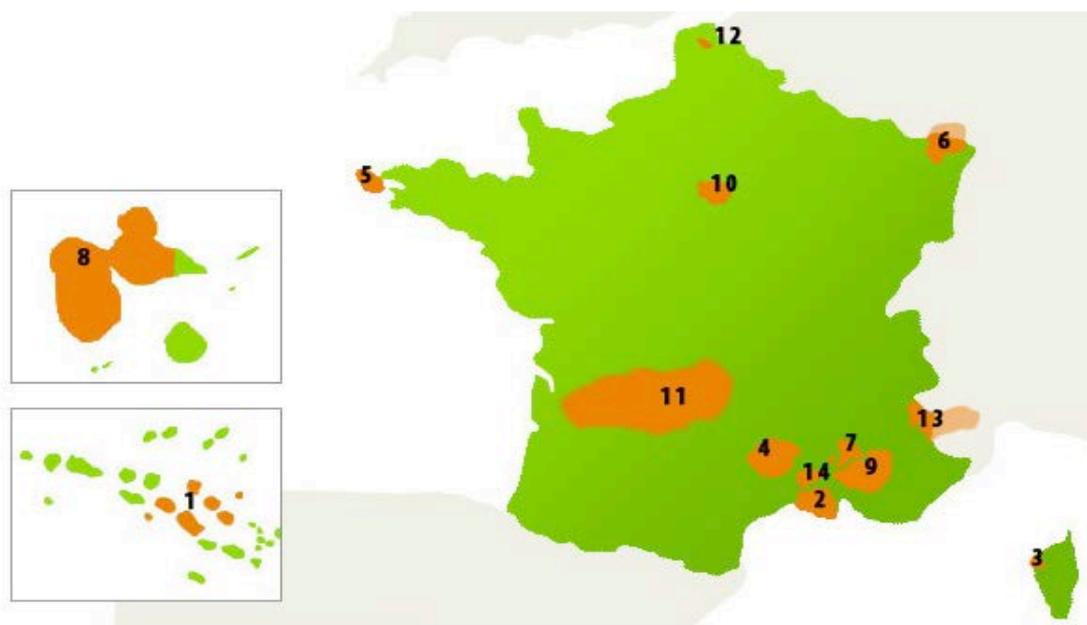
L'association apportera un appui scientifique et technique aux autorités françaises au Conseil International de Coordination du MAB, au réseau français de Réserves de biosphère. Elle favorisera les interactions, échanges d'expériences et d'informations, les coopérations internationales et promouvra les Réserves de biosphère de France et le MAB.

Elle est administrée par un Conseil d'administration de 15 membres et par son Bureau. Elle est présidée par Didier Babin.

En savoir plus <http://www.mab-france.org/fr/mab-france/organisation-du-mab-france/>

## Renforcer le réseau des Réserves de biosphère françaises

En 2015, le réseau mondial de Réserves de biosphère compte 651 Réserves de biosphère dans 120 pays, dont 15 sites transfrontaliers. La France compte 14 Réserves de biosphère.



1. Commune de Fakarava ; 2. Camargue (Delta du Rhône) ; 3. Vallée du Fango ; 4. Cévennes ; 5. Iles et mer d'Iroise ; 6. Vosges du Nord – Pfälzerwald ; 7. Mont Ventoux ; 8. Archipel de Guadeloupe ; 9. Luberon Lure ; 10. Fontainebleau et Gâtinais ; 11. Bassin de la Dordogne ; 12. Marais Audomarois ; 13. Mont Viso ; 14. Gorges du Gardon

## Nouvelle Réserve de biosphère

### Réserve de biosphère des Gorges du Gardon

Le Conseil international de Coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère MAB, en sa 27<sup>ème</sup> session, a approuvé la désignation de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon.



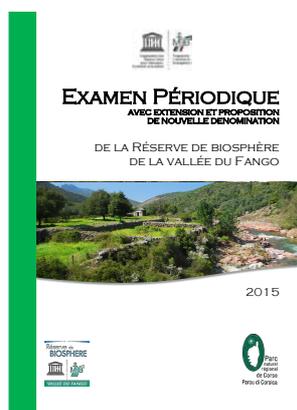
## Examens périodiques

### Réserve de biosphère des Cévennes

Le Conseil international de Coordination du Programme a transmis des recommandations concernant la Réserve de biosphère des Cévennes : il a noté son extension importante et les efforts de visibilité accomplis. Il demande toutefois qu'un nouveau zonage lui soit proposé en 2018, estimant que l'actuel ne répond pas aux critères du Cadre statutaire en l'absence de l'adhésion de plusieurs communes à la charte du Parc National.



### Réserve de biosphère de la vallée du Fango



Cette Réserve de biosphère a déposé un dossier d'examen périodique en septembre 2015 à l'Unesco. Celui-ci présente le bilan des activités depuis 2002 et, en réponse aux recommandations qui avaient été faites à l'époque, un projet d'extension de la Réserve de biosphère à la façade maritime du Parc naturel régional de la Corse avec notamment l'inclusion de la Réserve naturelle de Scandola et du site Calanche de Piana, dans le Golfe de Porto, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco. Le dépôt du dossier d'extension complet est prévu en septembre 2016.

## Réserves de biosphère en projet

La mise en place d'une Réserve de biosphère est à l'étude depuis plusieurs années pour les **hautes vallées de la Loire, de l'Allier et de l'Ardèche**. Le processus est animé par SOS Loire Vivante, association qui participe à diverses activités du réseau MAB. Il ne fait pas l'objet d'une candidature, en l'absence de délibération.

## Animer le réseau des Réserves de biosphère françaises

### Rencontre annuelle des Réserves de biosphère



L'assemblée annuelle des Réserves de biosphère permet aux coordinateurs et intervenants des Réserves de biosphère françaises d'échanger sur leurs projets et de construire des actions collectives.

Elle s'est tenue du 22 au 24 septembre dans la Réserve de biosphère du **Marais Audomarois**. Un représentant de la Réserve de biosphère du Ferlo, au Sénégal, de la région Scarpe Escaut en Belgique (projet de Réserve de biosphère transfrontière) et du Conservatoire des Espaces naturels de Savoie (La région du lac du Bourget pourrait-elle devenir Réserve de biosphère ?) y ont également participé.

Au programme, la préparation du congrès mondial de Lima (discussion du projet de Plan d'action), le fonctionnement de la nouvelle association MAB France, la recherche sur les Services écosystémiques dans les Réserves de biosphère, un retour sur la conférence Euromab, la présentation de l'outil de communication d'Euromab sur les Réserves de biosphère.

## Dispositifs pour mobiliser et accompagner les acteurs socio-économiques vers plus de soutenabilité

### Eco-acteurs et chartes d'engagement

Ce dispositif permet aux Réserves de biosphère de développer ou de renforcer leurs relations et échanges avec le monde entrepreneurial et associatif. La signature d'une charte et la prise d'engagements permet de répondre aux acteurs qui souhaitent valoriser leurs activités grâce à l'image positive apportée par la désignation de leur région en Réserve de biosphère de l'UNESCO. La Charte d'engagement les aide à progresser dans la prise en compte de l'environnement et du développement durable, notamment de la biodiversité dans leurs activités. Ils deviennent alors «éco-acteurs» de la Réserve de biosphère. Appartenant à différents secteurs d'activités, ils forment des réseaux propices aux échanges.



Cérémonie de signature de la charte d'engagement par les éco-acteurs 2015 de la Réserve de biosphère de Camargue.

Trois Réserves de biosphères, Fontainebleau et Gâtinais, Mont Ventoux et Camargue (delta du Rhône) ont déjà mis en place ces réseaux d'éco-acteurs ; une soixantaine d'entreprises et associations se sont engagées à ce jour. Différents outils ont été produits : document méthodologique à l'attention de nouveaux sites intéressés par la démarche, dossier d'engagement, outils de communication. Ceux-ci ont été valorisés en 2015 lors de la réunion d'Euromab.

<http://www.mab-france.org/fr/eco-acteurs/charte-dengagement-des-eco-acteurs/>

### Trophées des Réserves de biosphère françaises

Les trophées des Réserves de biosphère sont décernés dans le cadre d'un concours, qui valorise des initiatives originales d'acteurs des Réserves de biosphère concernant la gestion durable des ressources naturelles, la lutte contre les changements climatiques et plus généralement des actions en faveur d'un développement durable. Ils permettent d'identifier des acteurs clés dans chaque Réserve de biosphère et de promouvoir leurs actions. De plus, ils créent l'opportunité de les engager dans la mise en place d'échanges et de partenariats pour favoriser leur organisation en réseaux. Les Réserves de biosphère du marais Audomarois, Cévennes, Fontainebleau – Gâtinais, îles et mer d'Iroise, archipel de Guadeloupe, Luberon- Lure et bassin de la Dordogne ont lancé leurs trophées en 2015.

Une cérémonie de présentation de 18 trophées décernés dans 7 Réserves de biosphère françaises s'est tenue au siège parisien de l'UNESCO le 29 septembre dernier, en présence de Monsieur HAN Qunli, Directeur de la division des sciences écologiques, Secrétaire général du MAB international, et Monsieur Didier BABIN, Président du comité MAB France.



Plus d'informations sur les Trophées des Réserves de biosphère :  
<http://www.mab-france.org/fr/actualite/les-laureats-des-trophees-des-reserves-de-biosphere-distingues-a-l-unesco/>

## Education – formation

### Groupe pédagogie



Ce groupe de travail regroupe les personnes en charge de l'éducation à l'environnement et au développement durable des Réserves de biosphère, des enseignants, des associations et des chercheurs en sciences de l'éducation ou autres disciplines pertinentes. Il s'est réuni en avril 2015 à Galeria, dans la Réserve de biosphère du delta du Fangu.

Cette réunion a notamment porté sur les programmes de sciences participatives, les jeux pédagogiques et autres dispositifs pour échanger et transmettre.

## Enseignement supérieur

### *Le parcours de master MAB*

Ce master francophone est proposé par l'université Paul Sabatier de Toulouse et par le comité MAB France, dans le cadre du master Gestion de la biodiversité. Il vise à la formation professionnelle des coordinateurs et gestionnaires de Réserves de biosphère et autres aires protégées intégrant des activités humaines, de territoires ou projets de développement durable. La promotion 2014-15 comptait 16 étudiants, (dont 6 étrangers venus de pays africains), ils sont 15 pour la promotion 2015-2016 (dont 2 africains), en formation initiale pour la plupart.

### *Autres Masters*

Le Programme MAB et les Réserves de biosphère interviennent dans différentes formations: Masters Espaces et Milieux de l'Université Paris Diderot, DEBAT (Agroparitech MNHN, Chaire Unesco), Ecologie Biodiversité Evolution de Paris VI, master GBAT de Toulouse III, écoles d'ingénieurs.

## **Gérer durablement la forêt : le groupe forêt des Réserves de biosphère.**

Animation : Grégoire Gautier, de la réserve de biosphère des Cévennes succède à Aline Salvadon de la Réserve de biosphère Luberon Lure,

Le groupe forêt réunit chaque année les coordinateurs et gestionnaires forestiers, publics et privés, des Réserves de biosphères ainsi que des chercheurs, pour échanger et développer des projets liés au milieu forestier.

Il s'est réuni en mai 2015 dans la Réserve de biosphère de Fontainebleau et Gâtinais, et permis de présenter et d'échanger sur les projets réalisés dans les différentes Réserves de biosphère dans lesquelles les forêts représentent un enjeu important.



L'implantation des centrales énergie-bois, la mobilisation des propriétaires privés, l'interaction forêt-cervidés, le monitoring forestier et les indicateurs de gestion durable, les trames de vieux bois, le bois mort et leur intérêt importantes pour la biodiversité ont fait l'objet de débats et d'une sortie en forêt.

## Promouvoir et organiser la recherche dans les Réserves de biosphère : le groupe recherche

Ce groupe est animé par Anna Echassoux (Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais) et Christophe Le Page (CIRAD).

Créé lors de la réunion annuelle des Réserves de biosphère de 2013, il vise à organiser la recherche dans et avec les Réserves de biosphère : comment impliquer des chercheurs dans des projets les concernant, réunir plusieurs Réserves de biosphère pour répondre à des appels à projets, les utiliser comme terrain d'expérimentation.

Suite à un atelier sur l'écologie territoriale organisé en décembre 2014, un projet de recherche impliquant les Réserves de biosphère du Luberon-Lure, des Cévennes et de Fontainebleau et Gâtinais a été monté et proposé à l'Ademe pour financement, en partenariat avec l'Université de Grenoble et le CNRS.

Un atelier sur les Services écosystémiques et l'intérêt de les considérer comme cadre d'action pour les Réserves de biosphère a été organisé en novembre avec des chercheurs INRA. Cette question sera approfondie dans le cadre de stages de master.

Un projet de recherche démarre dans la Réserve de biosphère des Cévennes et celle de Montseny, en Catalogne, financé dans le cadre du metaprogramme Ecoserv de l'INRA, en partenariat avec plusieurs organismes (INRA, CNRS, Cirad et Université de Barcelone). Il porte sur les services écosystémiques dans les milieux agro-pastoraux comme frein ou moteur à l'action collective.

## Faire connaître les Réserves de biosphère : le groupe communication

Animation : Catherine Dubois (Réserve de biosphère des Cévennes)

[www.mab-france.org](http://www.mab-france.org)

Le principal outil de communication du comité MAB France est son site Internet. Le site comprend aussi un intranet, à l'attention des collaborateurs du comité.

### La lettre de la biosphère

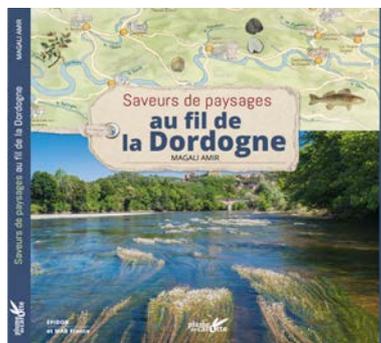
Le comité MAB édite également cette Lettre en version électronique diffusée 4 fois par an, à près de 2000 abonnés. Elle s'adresse à un public averti (personnels des Réserves de biosphère, techniciens, scientifiques, élus, étudiants...).



<http://www.mab-france.org/fr/lettres-de-la-biosphere/>

## Saveurs de paysages, au fil de la Dordogne

Un livre grand public sur les liens entre les paysages, la biodiversité et la cuisine de la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne rédigé par Magali Amir est édité par Plume de Carotte, en collaboration avec Epidor pour la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne et le MAB France.



## Contribuer au réseau mondial des Réserves de biosphère – coopération

- Le comité MAB a participé à la 27<sup>ème</sup> session du Conseil International de Coordination du Programme dont la France est membre élu depuis 2013. Le conseil s'est tenu à Paris, du 8 au 12 juin 2015.
- Un atelier sur les Réserves de biosphère transfrontières, s'est tenu du 2 au 5 juin 2015 dans la Réserve de biosphère Vosges du Nord – Pfälzerwald. Il a réuni près de 60 participants venus de 20 pays européens, des représentants de Réserves de biosphère transfrontières –RBT ou de projet de RBT. L'objectif de cet atelier visait à réfléchir sur la gestion des systèmes socio-écologiques par-delà les frontières, leur gouvernance et leur visibilité.
- Le MAB France apporte un appui technique à la définition d'une zone régionale de développement durable et de conservation dans le bassin versant intermédiaire du Pilcomayo dans le cadre la mise en œuvre d'un projet du FFEM « conservation et gestion durable du Gran Chaco (Argentine – Paraguay – Bolivie) ». L'objectif principal de cet appui consiste à faire bénéficier aux partenaires du projet l'expérience capitalisée par le MAB France en matière d'inscription de territoires partagés entre plusieurs pays en Réserve de biosphère transfrontière (RBT). Il porte sur le processus d'établissement d'une RBT, les différentes étapes nécessaires pour remplir les critères et recommandations de l'Unesco qui permettent la désignation d'une région en RBT, au niveau de chaque entité nationale concernée et en terme de coopération. Les atouts et opportunités pour la gestion d'une Réserve de biosphère transfrontière et les différentes trajectoires possibles sont discutées en fonction des contraintes locales. Une première mission a eu lieu en février 2016.
- Le comité MAB est associé à un projet de coopération du FFEM concernant les îles de Sainte Marie (Madagascar), Moeli (Comores) et Rodrigues (Maurice) dans l'océan Indien où des projets de Réserves de biosphère sont à l'étude.

## **Participer aux politiques et activités de conservation, gestion, aménagement du territoire, recherche, éducation**

Le comité MAB France participe à différents groupes de travail et comités :

- Comité éditorial de la Revue Espaces naturels (C. Cibien)
- Commission Aires protégées du comité français de l'UICN (M. Atramentowicz)
- Commission biodiversité de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux (A. Echassoux)
- COS de la FRB (Anna Echassoux)